

L'AGGLO

LE MAGAZINE DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Terra Nostra

DOSSIER

L'EAU

UN ENJEU POUR
NOTRE TERRITOIRE



DOSSIER L'EAU

Prise d'eau Verdoube Las Canals située à Tautavel

L'EAU

UN ENJEU POUR NOTRE TERRITOIRE

L'eau, une ressource essentielle à la vie, une ressource qui se raréfie. De plus en plus exploitées, les réserves d'eau potable diminuent d'année en année. La diminution des précipitations, la consommation des ménages, l'agriculture, l'industrie puisent dans les nappes souterraines des millions de litres de ce précieux liquide. L'eau c'est notre quotidien, son usage est naturel, essentiel. Dans notre mode de vie occidental, son utilisation est tellement aisée qu'il est difficile d'imaginer qu'il s'agit d'une ressource rare. Il suffit de tourner le robinet pour qu'elle coule. Derrière cette facilité d'accès, se cache une gestion complexe, du pompage à la potabilisation, de la consommation au traitement des eaux usées. Chaque étape de ce processus est gérée par Perpignan Méditerranée Métropole.

Du captage à la consommation, des compétences au service des citoyens

La communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole est l'organisme compétent dans la gestion de l'eau potable. Elle intervient à chaque étape pour préserver les ressources disponibles, assurer le confort et la sécurité des usagers. Ses missions sont nombreuses : extraction, potabilisation, stockage, acheminement vers le consommateur puis acheminement et traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. Elle s'occupe également de créer et rénover l'ensemble des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur l'ensemble des communes de la communauté urbaine.

Les services de Perpignan Méditerranée Métropole s'occupent des 72 points de captage qui desservent le territoire. Ils garantissent à tous les habitants l'accès à une eau de qualité, garantie par des analyses de potabilité régulière, afin d'assurer la sécurité des consommateurs.

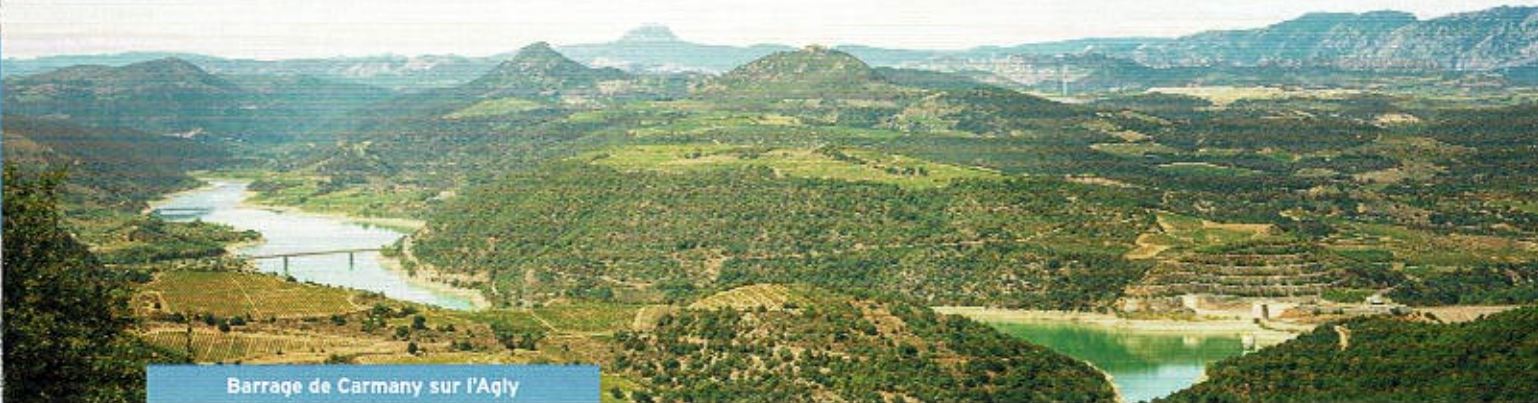
Une fois l'extraction réalisée, l'eau est traitée afin de la rendre parfaitement propre à la consommation. Les processus varient en fonction des unités de traitement mais l'objectif reste le même : supprimer les particules en suspension, détruire tout mi-

croorganisme et empêcher l'eau d'être contaminée lors de son transport vers le robinet des consommateurs. De manière générale, l'eau est décantée et filtrée, désinfectée grâce à des rayons UV et/ou une ozonation, puis additionnée de chlore dont l'effet rémanent empêche les microorganismes (bactéries, parasites...) de s'y installer.

**Perpignan
Méditerranée
Métropole
intervient à
chaque étape de
la gestion de l'eau
pour préserver
les ressources
disponibles**

Après traitement, l'eau est soit stockée dans des réservoirs prévus à cet effet (châteaux d'eau), soit transportée dans les réseaux directement vers le consommateur. Les eaux usées générées sont acheminées vers les stations d'épuration avec pour objectif de les traiter et les dépolluer pour les rejeter ensuite dans les milieux naturels pour « boucler » le petit cycle de l'eau.

La gestion des services publics d'eau potable et chaque étape de ce processus sont effectuées, selon les communes, soit en direct par la Régie des Eaux de Perpignan Méditerranée Métropole, soit par un prestataire extérieur dont la compétence a été déléguée. Sur notre territoire, deux délégataires, Saur France et Véolia Eau, interviennent.



Barrage de Carmany sur l'Agly

Le contexte géologique du territoire

La majorité des forages pompe l'eau dans des nappes souterraines appelées nappes pliocènes. Naissant sur les contreforts du Canigou, dans les Aspres, ces nappes se remplissent notamment grâce à l'eau de fonte lorsque l'arrivée du printemps fait fondre la neige accumulée tout l'hiver. Mais ce processus est particulièrement long, puisqu'une goutte d'eau peut mettre jusqu'à 10 000 ans pour parcourir le trajet des Aspres jusqu'au niveau de la mer à Canet-en-Rousillon. Ces nappes profondes, isolées par des couches argileuses et donc protégées de la pollution superficielle des sols, constituent les points de forages privilégiés pour l'eau destinée à la consommation.

Mais ce qui est un avantage peut devenir aussi un inconvénient, lorsque l'extraction de la ressource surpasse la capacité de renouvellement de la nappe, qui se remplit de fait, trop doucement. Il en résulte un phénomène appelé déficit hydrique, qui est la cause des restrictions estivales que nous avons l'habitude de vivre. Cette extraction excessive de l'eau fait apparaître un phénomène problématique appelé « biseau salé ». La nappe profonde au niveau du littoral peut être polluée par des intrusions marines. L'eau salée remonte progressivement vers les terres, remplaçant le vide créé par le captage trop important. Certains forages situés près du littoral sont déjà touchés par ce phénomène.

D'autres forages puisent l'eau dans les nappes de surface (nappes quaternaires), appelées communément

nappes phréatiques. Ces nappes ont l'avantage d'un renouvellement plus rapide puisqu'elles sont alimentées par les eaux de surface et de ruissellement. Mais elles nécessitent généralement des traitements plus poussés.

Les derniers forages, situés dans les communes au nord de la Communauté Urbaine, puisent l'eau dans le karst des Corbières. Il s'agit d'un réseau de cavités et rivières souterraines, rendu possible grâce à la porosité du calcaire qui compose le massif. Prenant sa source sur les hauteurs du massif des Corbières et alimenté par le Verdoble et l'Agly,

le processus reste similaire aux nappes pliocènes mais le caractère perméable de la roche le rend plus rapide, la même goutte d'eau ne mettant que quelques jours à

atteindre le niveau de la mer ! L'eau extraite du karst des Corbières est plus sensible à la pollution, car les eaux de surface s'infiltrant directement jusque dans les réseaux souterrains, se chargeant par la même occasion des éléments qu'elle aura charriés.

Face à ces problématiques et à la raréfaction de la ressource en eau qui ne fait que s'accroître au fil des années, il est primordial de tout faire pour continuer à assurer l'accès à une eau de qualité, tout en préservant ses réserves trop fragiles. C'est pourquoi Perpignan Méditerranée Métropole investit plus de 30 millions d'euros, dans la gestion durable de l'eau, chaque année. Une partie de ces financements est allouée aux réseaux vétustes qui doivent être remis à neuf afin de réduire les déperditions et ainsi économiser cette précieuse ressource.

PERPIGNAN MÉDITERRANÉE
MÉTROPOLE INVESTIT PLUS
DE 30 MILLIONS D'EUROS



Canal à Villeneuve-la-Rivière



Etang de Canet-Saint-Nazaire

CHIFFRES CLÉS sur le territoire des 36 communes



72 points de captage



70 cuves de stockage



14 millions de m³ d'eau potable vendus par an



1 740 km de réseaux d'eau potable



1 583 km de réseaux d'eaux usées



31 stations de traitement des eaux usées



Des investissements nécessaires pour garantir la distribution et l'assainissement

Avec un réseau d'adduction et de distribution d'environ 1 740 km, le territoire de la communauté urbaine est confronté à différentes difficultés. Accusant des pertes journalières de 14 000 m³ d'eau en moyenne, le réseau fait l'objet d'une surveillance constante pour réparer les fuites et limiter au maximum les pertes. Malgré cela, face à un réseau vieillissant et en partie vétuste, de nombreux aménagements doivent être entrepris. Perpignan Méditerranée Métropole œuvre donc chaque jour pour assurer l'alimentation en eau de la population et pour préserver la ressource, en réalisant des travaux de maintien en état et d'optimisation.

Le renouvellement des canalisations et branchements, la réhabilitation et le gros entretien des ouvrages et des captages, le renouvellement des équipements électromécaniques des ouvrages et des travaux divers d'amélioration des réseaux et ouvrages, sont autant d'investissements à réaliser afin d'assurer la distribution tout en préservant au mieux la ressource.

À cela s'ajoute des travaux de développement et d'extension des installations pour augmenter la capacité des ouvrages de distribution (réservoirs et pompes) afin d'accompagner l'augmentation des besoins en eau d'ici 2035.



Régie des
Eaux
Perpignan Métropole

Mise en place par Perpignan Méditerranée Métropole, la Régie des Eaux assure le service de l'eau pour près de 40 000 usagers répartis sur 14 des 36 communes du territoire de la Communauté Urbaine. Avec 30 agents mobilisés, une ligne téléphonique directe, la Régie assure un service public de proximité, sans intermédiaire, à l'écoute des administrés. Avec la Régie des Eaux, l'eau paye l'eau à 100 %. Autrement dit, le montant de votre facture d'eau est réinvesti en intégralité dans la gestion de la ressource !

Régie des Eaux de Perpignan Méditerranée Métropole
3, boulevard de Clairfont - Naturopôle - 66 350 Toulouges - Tél. : 04 68 08 64 00 / accueil.regie@perpignan-mediterranee.org

SUR LE TERRAIN



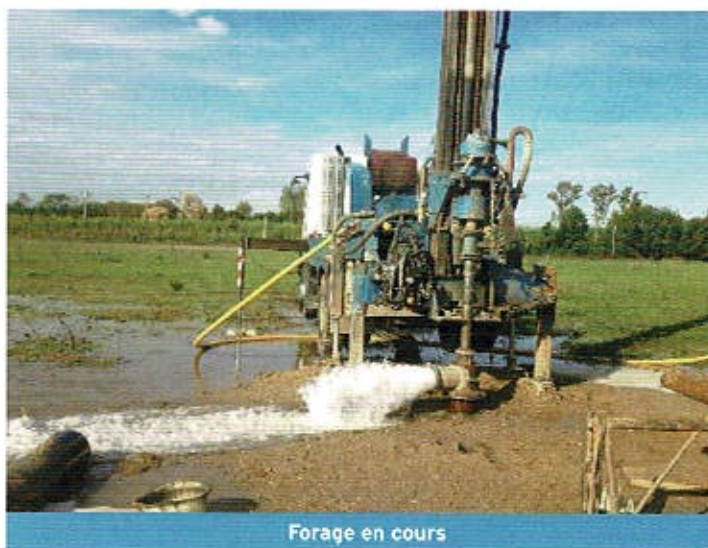
Forage de reconnaissance près du Verdoubie à Tautavel

Tautavel et Vingrau

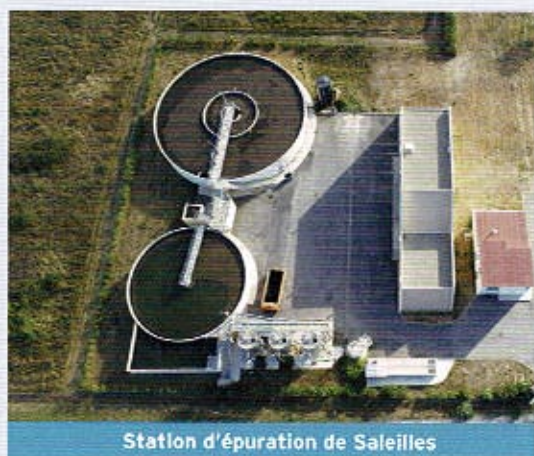
Le système en eau potable de Tautavel et Vingrau est devenu fragile avec pour rappel une pollution de l'eau lors de l'été 2020, ayant conduit à la distribution de bouteilles pendant plusieurs mois. La communauté urbaine travaille à la refonte complète de l'alimentation en eau de ces communes. Les études sont en cours et la modernisation du système passera par la création d'un nouveau forage d'exploitation, la création d'une usine de traitement des eaux, la création d'un nouveau réservoir et la réhabilitation de l'existant sur Vingrau ainsi que les canalisations de transfert. Au total, c'est près de 3 millions d'euros qui vont être investis en quelques années seulement.

Estagel

Le système d'eau potable d'Estagel connaît lui aussi des difficultés dans sa ressource d'eau. Perpignan Méditerranée Métropole travaille également à la modernisation des installations : création d'un nouveau forage, création d'un nouveau réservoir, création des conduites de transfert, amélioration du rendement de réseau et renouvellement des canalisations les plus fuyardes. Au total, près de 3,3 millions d'euros sont envisagés pour investir sur les ouvrages.



Forage en cours



Station d'épuration de Saleilles

Assurer un assainissement optimal des eaux usées

Pour l'assainissement, il est également nécessaire de réaliser des travaux de maintien en état et d'optimisation. Le renouvellement des canalisations et branchements, la réhabilitation des ouvrages, le renouvellement des équipements, des travaux d'améliorations des réseaux et ouvrages (dont la mise en place du diagnostic permanent des réseaux) doivent être entrepris pour assurer un assainissement de qualité et ainsi éviter les pollutions dans le milieu naturel.

À ces aménagements s'ajoute l'extension des capacités de traitement, voire la reconstruction de certaines stations d'épuration qui devraient arriver à saturation d'ici 2035.



Creusement du chenal vert à Canet-en-Roussillon

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La GEMAPI est une nouvelle compétence juridique, obligatoire depuis 2018. Elle est séparée en deux volets : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. La gestion des milieux aquatiques s'applique à la restauration des milieux, leur sauvegarde et le maintien de leur bon fonctionnement. Le volet prévention des inondations concerne autant l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme, que la gestion des ouvrages de protection. Il œuvre afin de diminuer les risques d'inondation.

Perpignan Méditerranée Métropole a en charge la GEMAPI mais elle délègue sa compétence aux syndicats mixtes, gestionnaires plus cohérents à une échelle hydrographique et possédant des moyens et expertises spécialisés dans le domaine. Ces derniers gèrent l'ensemble des études et aménagements réalisés sur les cours d'eau (la Têt notamment) présents sur le territoire de la communauté urbaine. L'un des objectifs principaux est l'entretien de la végétation de manière à limiter les risques d'accumulation d'embâcles en cas de crue. Ceux-ci participent largement au débordement des cours d'eau lors d'épisodes pluvieux intenses. Ces syndicats mixtes s'occupent également des travaux d'urgence après la survenue de tempêtes, de la réalisation de travaux de protection et de la gestion générale des milieux aquatiques qui y sont associés.

Les opérations relevant de la protection du risque de submersion marine, la préservation du trait de côte et la seule opération dénommée « chenal vert » visant à évacuer les eaux de la Têt au niveau de Canet-en-Roussillon, restent sous la compétence directe de Perpignan Méditerranée Métropole.

La GEMAPI, un investissement pour l'eau !



Prévenir

surveillance et entretien régulier des cours d'eau et ouvrages.

Intervenir

pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau et entretenir les berges.



Protéger

les biens et les personnes.



Préserver

les espaces de fonctionnement des cours d'eau.



La GEMAPI est mise en place pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Elle nécessite une solidarité de proximité amont/aval pour atteindre 2 objectifs :

- La préservation et l'amélioration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la biodiversité.
- La réduction de l'aléa, de la vulnérabilité et des risques d'inondation.